

Entre Chaux et Loue

Arc-et-Senans



Bulletin municipal d'informations d'ARC-ET-SENANS

N° 6 – juillet 2009

Édité par la Mairie – Tél. : 03 81 57 42 20 – Fax : 03 81 57 46 40

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00
le samedi de 9 h 00 à 11 h 30 sauf avis contraire signalé par affichage

Adresse internet : mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Au milieu de l'année il est bon de faire le point sur les projets communaux. La réfection de l'église : l'entreprise adjudicataire attend notre ordre pour commencer les travaux, nous, nous attendons un accord de subvention demandée en début d'année auprès de notre députée, normalement les travaux devraient débuter fin août. Les travaux de construction du préau et de la clôture autour du groupe scolaire sont en cours et ils seront terminés fin juillet début août. Nous avons mis en place un programme de sauvegarde des voies communales par un goudronnage sur des tronçons très abîmés, chaque année une nouvelle tranche sera faite. L'éclairage du village laisse à désirer et nous répertorions les zones d'ombre afin d'installer de nouvelles lampes de rues. A l'automne débutera la 2^e tranche de construction de trottoirs rue de la fromagerie. Les compléments d'études du PPRI sont toujours en cours, ça ne va pas très vite, compte tenu des assurances qui nous avaient été données par la Préfecture avec un délai de fin d'études à la fin juin. Nous allons le dépasser et probablement que cela va traîner jusqu'à fin septembre. Nous attendons la révision du PPRI pour entreprendre dans la foulée la révision du POS, celui-ci étant caduque dans son zonage. Cette révision est indispensable pour permettre la vente de terrain à des artisans à la zone des limes.

Encore et toujours les mêmes problèmes de bruit, d'ivresse et d'incivilités.

Les incivilités, elles sont commises par des enfants et des adolescents qui ont tendance à se faire remarquer en insultant les passants ou les résidents qui habitent à proximité de leurs terrains de jeux : abri-bus place du champ de foire, place de l'église et derrière l'église, parking salle polyvalente, etc.

L'ivresse sur la voie publique aux mêmes endroits que ci-dessus, et là je me pose la question de savoir où ces ados sans ressource propre trouvent l'argent nécessaire pour acheter whisky, gin, vodka, bière par grande quantité ?

Dans la nuit de samedi à dimanche dernier des gamins d'une douzaine d'année couraient sur le toit

du groupe scolaire à 3 h du matin, ils se sont filmés avec des téléphones portables et le film est sur internet. Les mêmes ou d'autres courent sur le toit en terrasse de la salle polyvalente dans les mêmes tranches d'horaires participant à la détérioration de l'isolation hydraulique de la toiture en terrasse.

Au cimetière régulièrement des vols de fleurs sur les tombes sont constatés par les familles, plainte a été déposée à la gendarmerie.

Comme il semble qu'il n'y ait que la répression financière qui soit prise en compte j'envisage de prendre un arrêté comme beaucoup de mes collègues Maire, interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique. Cette mesure permettra aux gendarmes de dresser des contraventions et d'emmener aux postes les mineurs en infraction à charge de leurs parents d'aller les récupérer.

Je rappelle aux témoins de ces incivilités qu'il est impératif qu'ils aillent déposer plainte à la gendarmerie pour que leur requête soit prise en compte. Les signaler en mairie ne suffit pas !

En résumé, parents soyez responsables de vos enfants. Posez-vous des questions : où sont nos gosses ? que font-ils ?

Certes les faits reprochés ne sont pas d'une gravité extrême mais sont très désagréables pour ceux qui les supportent et qui aspirent après une journée de travail à un repos bien mérité après 22 h 00.

Le Maire

Jacques Maurice

• SOMMAIRE :

En page 2

- Les dernières décisions du Conseil
- L'espace culturel

En page 3

- L'espace culturel (suite)
- Nos citoyens
- Parlez-vous patois ?

En page 4

- L'histoire des écoles d'Arc et Senans

Entre
Chaux et Loue



Les dernières décisions du Conseil

Travaux réalisés rue de la Grotte : élargissement et réfection de la route au niveau de la Chapelle ; pose de drain d'évacuation des eaux pluviales et curage du ruisseau.

Changement de nom de rue : afin d'éviter la confusion entre «route» de Rans et « rue » de Rans, cette dernière sera rebaptisée « RUE DU CENTRE BOURG ». Dans le même temps une nouvelle numérotation des habitations de la route de Rans a été effectuée : en effet, avec les constructions récentes il n'était plus possible de s'y retrouver.

La station d'épuration du village en bordure de Loue ayant subi de grosses avaries du fait de sa vétusté, la décision urgente de remise aux normes a été prise.

Pendant la période estivale et pour remplacer les employés communaux en congés, 8 emplois jeunes d'une durée de 15 jours seront mis en place.

Aménagement du parc de la Mairie : des arbres malades et dangereux ont été abattus début juin, d'autres seront élagués et mis en valeur prochainement. Enfin un réaménagement du parc sera réalisé pour permettre à tous, habitants et visiteurs, de s'approprier les lieux.

Suite à la recrudescence des dégradations à la salle polyvalente et dans le parc de la mairie, le Conseil étudie un système de vidéo-protection, afin de sécuriser et préserver notre patrimoine, dont les coûts de remise en état sont importants.

Le point sur les lotissements du village :

- les 5 parcelles du lotissement « les belles forges » sont vendues ou retenues,
- 2 parcelles sont encore disponibles au lotissement « les hauts du Deffois » (Rue Ledoux),
- les procédures administratives du lotissement « des gabelous » (21 parcelles) ont été engagées.

Les W.C. du parc de la mairie sont en service.

Dès la rentrée prochaine, le groupe scolaire sera clôturé et les enfants disposeront d'un préau dans la nouvelle enceinte créée. Les travaux sont en cours.

.....

L'Espace Culturel

Le 17 juillet, à 20 h 30, salle polyvalente, le Comité des Fêtes vous propose une soirée folklorique tsigane.

Les animations de la Saline cet été :

- **Les 22 et 23 juillet de 21 h 30 à 23 h 30 :** concerts avec Jane Birkin et ses invités ;
- **Le 26 juillet de 15 h à 21 h :** cycle « une journée avec... » voyage au cœur de la Divine Comédie de Dante ;
- **Le 28 juillet de 20 h 30 à 22 h :** œuvres musicales sur le thème de l'eau ; récital interprété par la soprano Anne Marchand et le baryton Andrew Golder.
- **Le 15 août de 14 h à 19 h :** exposition et défilé de voitures de collection, puis survol de la Saline par une quarantaine de montgolfières. Le club Vents du Futur est toujours à la recherche de bénévoles pour aider au service des repas du soir, salle polyvalente du 10 au 14 août. Une bonne occasion en échange de faire gratuitement son baptême de l'air en montgolfières.
Renseignements au club Vents du Futur.



L'Espace Culturel (suite)

- **Du 21 au 23 août** : les jardins musicaux – festival de musiques diverses ;

- **du 10 au 13 septembre** : pièce d'Anton Tchekhov « la Cerisaie » par la compagnie Mala Noche.

Et tous les jours jusqu'au 25 octobre, visite des « jardins de peintres » : l'histoire de l'art réinterprétée de manière végétale.

Renseignements complémentaires et réservations auprès de la Saline : **03 81 54 45 45**.

Le 16 août : cordes et voix magiques d'Ukraine, ensemble « TSARIVNY les Princesses » en l'église Saint Bénigne, à 20 heures.

Apprendre à nager à vos enfants, dans une piscine chauffée et avec un maître nageur diplômé d'état, c'est désormais possible **à Arc-et-Senans** : proximité, convivialité, respect de l'enfant, plaisir de l'eau et de la baignade sans risque ! en cours privés ou collectifs. Rien de plus simple, téléphonez à Marc au 06 34 55 97 38.

NOS CITOYENS

Bienvenue aux nouveaux habitants

- M^{me} BAZIN Chantal
- M^{me} BERCHET Carole
- M^{me} BERTHET Angéline
- M^{me} DEVAUX Marie-Thérèse
- M. ERDIN RETO
- M^{me} GARIGLIO Rachel et M. CHANCY Mathieu
- M. HAAZ David

Les nouveaux habitants peuvent bénéficier d'une carte d'entrée gratuite à la Saline : ils doivent se présenter à l'accueil de la Saline avec un justificatif de domicile.

Les mariages

- Aurélie GULDEMANN et Emmanuel CITE le 9 mai 2009
- Séverine MAGNAC et Régis MATHEY le 23 mai 2009
- Delphine FAIVRE et Frédéric GUILLAUME – SAGE le 30 mai 2009
- Ekaterina CHEKHOV et Pascal ROBARDET le 6 juin 2009
- Alexandra RUFFIER et Yannick MICHEL-AMADRY le 27 juin 2009
- Sophie BLONDEY et Simon DUPUICH le 4 juillet 2009

Les naissances

- Kylian BUZENOT le 27 mars 2009
- Annaëlle GUILLERET le 13 avril 2009
- Samuel CHEVALIER le 11 avril 2009
- Nolann CRETENET le 21 avril 2009
- Océane FLAMANT le 4 mai 2009
- Youna KRUCHTEN le 13 mai 2009

Les décès

- Louis FONTA le 26 mai 2009

Parlez-vous patois ?

- **Un gour** : un gouffre d'eau, un trou profond
- **Un gouri** : un cochon, un goret (sens propre et figuré)
- **(être) grebi** : plein, rempli, lourd, pesant
- **Un grovolon** : un bourdon, un frelon

Entre Chaux et Loue Arc-et-Senans

L'HISTOIRE DES ÉCOLES D'ARC-ET-SENANS

Il est utile de rappeler que Jules Ferry a rendu l'enseignement primaire public gratuit en 1881, ce qui permit de le rendre ensuite obligatoire en 1882.

Bien avant ces dates, plusieurs écoles fonctionnaient dans notre village :

- le bâtiment de **l'École des garçons d'Arc**, situé face à l'embranchement de la rue de la Grand Vye a été construit en 1836. Le rez-de-chaussée de cette construction est plus ancien : il a été érigé à l'occasion d'un projet antérieur d'édification d'une chapelle et d'un presbytère à Arc, qui a été abandonné. Un étage a ensuite été construit pour le logement de l'instituteur, l'école ayant réellement fonctionné à compter de 1862.
- en 1838 un bâtiment a été acquis par la commune pour créer **l'École des garçons de Senans**. Il s'agit de la propriété appartenant aujourd'hui au Docteur Roussel, dans la montée de la Grande Rue. Le fronton du portillon d'entrée porte encore la mention « école primaire ». En 1853 l'enseignement a été confié aux Frères de Marie, jusqu'à la laïcisation en 1879.
- **l'École des filles de Senans** était située à l'angle de la Grande Rue et de la rue de la Fromagerie, en face du restaurant « le Relais ». Ce bâtiment date de 1841 ; les sœurs de la Charité y enseignèrent durant une quarantaine d'années.
- **l'École des filles d'Arc**, située à l'angle de la Grande Rue et de la rue de la Burgonde, date de 1881. Avant l'ouverture de cette école, les élèves filles allaient à l'école de Senans, elles avaient plus de 3 km à parcourir pour s'y rendre.

- **l'École Saint Bénigne**, située rue de la Fromagerie a fonctionné dans ses locaux actuels à compter de 1900 environ.

Pour de plus amples renseignements sur l'histoire des écoles, vous pouvez visiter le site de la commune à l'adresse suivante :

<http://www.arc-et-senans.com>.

Possibilité de mettre
une photo de l'école
soit d'antan ou maintenant !

Entre Chaux et Loue